



plaintes vol à l'étalage risques

Par **anna57**, le **21/06/2009** à **18:07**

Bonjour ,

Je me suis fait arrêter par des vigiles dans un grand magasin après avoir volé 1 bouteille de parfum .
ceux - ci m'ont expliqué qu'il avait en leur possession une vidéo ou on me voyait voler d'autres affaires la meme semaine .

Si je ne leur disais pas ce dont il s'agissait ils m'ont menacé d'appeler la police . Ils m'ont dit également avoir déposer plainte contre X avec la vidéo .

J'ai donc avoué le vol d'un testeur parfum que j'avais effectivement volé quelques jours auparavant .

Ils ne m'ont pas demandé de payer les articles mais ont exigé que je revienne leur rendre la bouteille testeur sinon ils m'ont dit que le dossier partira au parquet .

Quelles suites risue-t-il d'y avoir ? Dois-je ramener le testeur , et s'ils apèllent la police à ce moment .

Il y a quelques semaines j'ai été en garde à vue suite à des vols de magazines et journaux. Le propriétaire avait porté plainte plusieurs fois contre X et après avoir réussi à obtenir mon identité , un brigadier m'a téléphoné pour me convoquer sans me dire pourquoi . Une fois arrivé dans son bureau , il m'a dit la raison de ma convocation et m'a fait mettre en garde à vue toute une journée en geole .

Ils ont pris mon adn , m'ont fait mettre à poil (des fois que je sois mis un journal ou je pense...)

Bref j'essaye d'arrêter mais c'est comme une drogue , d'autant que depuis que je suis au chômage je vis avec pas grand chose .

Et là je sais pas quoi faire pour cette histoire de testeur ...

Merci de ne pas me juger et de me donner conseil .

Anna

Par **boulibi**, le **04/04/2011** à **07:34**

si sa tinteresse encore les parfum prends mon adresse mail et on en parlera en prive ciao